MANIFESTATION

LE 8 MARS À 12 H

Place Lafleur- Faculté de droit

À AMIENS

« Tout employeur est tenu d'assurer, pour un même travail ou un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes »

Cette loi de décembre de 1972 n'est toujours pas pleinement respectée et n'a toujours pas permis d'atteindre l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Force Ouvrière rappelle son engagement pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes, elle doit s'inscrire dans la vie de tous les jours et dans le monde du travail.

INÉGALITÉS EN CHIFFRES

- En 2024 l'écart moyen est encore de 24 % dans le privé et 14 % dans les fonctions publiques.
- Plus diplômées que les hommes, elles sont pourtant **moins nombreuses sur les postes de cadre**, 39 % dans le privé et 43 % A + FP
- Elles occupent 80 % des **emplois à temps partiel** et 95 % des **congés parentaux**.
- Elles représentent 58 % des salarié.es payé.es au SMIC.
- Retraitées, **leur pension est en moyenne inférieure** à 40% à celle des hommes.
- 30 % des salariées **ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail** et 70 % de ces victimes déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur.

NOUS VOULONS

La **REVALORISATION** des métiers et l'application de la loi qui garantit un salaire égal pour un travail de valeur égale dans le public et le privé.

Le **MAINTIEN** du congé parental jusqu'au 3 ans de l'enfant et une meilleure rémunération de celui-ci et la **CRÉATION** de mode d'accueil des jeunes enfants en nombre suffisant pour que les femmes ne soient pas contraintes de renoncer à leurs emplois

Un **INVESTISSEMENT** dans les services publics pour garantir une place d'accueil pour chaque enfant mais aussi pour répondre aux problèmes liés à la perte d'autonomie des personnes âgées pour que les femmes ne pallient pas le manque de solutions, au détriment de leur vie professionnelle.

OBLIGEONS LE GOUVERNEMENT ET LE PATRONAT
A RESPECTER LA LOI ET À METTRE EN ŒUVRE L'ÉGALITE RÉELLE.

Le 8 mars, l'UDFO80 rappelle que l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris au travail, est un enjeu de justice sociale majeur, qu'il faut faire aboutir, ici et maintenant.